



Compte rendu
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le 13 avril à 20 h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué 04 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie Pierre TEYSSIER, Mme Liliane DALLA LIBERA, Loïc BOUCHARD, Françoise BRESSON, Jean PHILIBERT, Isabelle ADELIN, Maires adjoints, Yveline POHLMANN, Brigitte BOURGEAY, Claire CARMIGNATO, Rocco CAPPELLETTI, Jean-Luc TORREQUADRA, Béatrice CESARI, Gabriel EHRET, Denis BINAUD ;

Etaient absents excusés : Etienne du CHAFFAUT qui donne pouvoir à Isabelle ADELIN, Olivier PASQUAL qui donne pouvoir à Rocco CAPPELLETTI, Frank GRORUD qui donne pouvoir à Loïc BOUCHARD, David ALDEGUER qui donne pouvoir à Liliane DALLA LIBERA ; Xavier ROLLIN qui donne pouvoir à Jean-Luc TORREQUADRA,

Nombre de conseillers en exercice: 19 présents : 14 votants: 19
Désignation Secrétaire de séance : Isabelle ADELIN

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.
Lors de la dernière réunion M. Rollin était absent non excusé contrairement à ce qui avait été inscrit dans le compte rendu publié à chaque élu.

Informations sur les décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal

Approbation modification n° 3 du PLU

Madame le Maire rappelle les objectifs de la présente modification qui porte principalement sur l'aménagement du Secteur des VERCHERES afin de permettre la réalisation d'un projet de renouvellement urbain comprenant de l'habitat, des services, et du stationnement.
Les orientations d'aménagement, le règlement écrit et graphique sont modifiés en conséquence.

Elle rappelle l'arrêté municipal en date du 05 janvier 2017 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification du PLU qui s'est tenue du 26 janvier au 27 février 2017.

Afin de tenir compte des observations du rapport du commissaire enquêteur, le projet de modification n°3 du PLU est modifié comme décrit ci-après :

Le commissaire enquêteur émet un avis favorable sur la modification n°3 du PLU.

Son rapport présente les considérations relatives aux principaux points soulevés dont seul celui sur l'emplacement réservé n°8 sur la parcelle A 955 fait l'objet d'une réserve qui prévoit que l'emplacement réservé n°8 soit levé et que cette rectification soit effectuée dans la version finalisée du dossier de modification du PLU.



L'emplacement réservé n°8 est modifié dans la version finalisée de la modification du PLU.
Les arbres remarquables ont été maintenus.

Considérant que le projet de modification du PLU tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé.

Madame le Maire soumet au vote.

Par 2 abstentions et 16 pour, la modification n° 3 du PLU est approuvée.

Denis Binaud fait remarquer la légèreté du rapport du Commissaire-enquêteur.

En effet, il avait posé 14 questions et a reçu seulement 2 réponses et c'est donc la raison de son abstention.

Convention de versement de fonds de concours entre la commune et la CCBPD

La communauté de commune Beaujolais Pierres Dorées accepte de prendre en charge la maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie de la zone des Verchères. Il est nécessaire de passer une convention à cet effet et de participer sur les fonds communaux au coût des aménagements de voirie.

Il est donné lecture de la convention.

Entre la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées représentée par son président, Monsieur Daniel PACCOUD, autorisé par la délibération du

Et la commune de CIVRIEUX D'AZERGUES représentée par son maire, Madame Marie Pierre TEYSSIER, autorisée par délibération du 13 avril 2017

Il est convenu :

La Communauté de Communes va réaliser, dans le cadre d'un programme annuel sur 2017, des travaux sur les voiries de la commune de CIVRIEUX D'AZERGUES.

Le coût de l'ensemble de ces travaux est estimé à 191 594€ toutes taxes comprises.

Après récupération du F.C.T.V.A. (16.404 % en 2017), le montant à financer est donc de 160 164.92 €.

En application de l'article L 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune de CIVRIEUX D'AZERGUES va apporter un fond de concours de 80 082.46 €.

Ce fond de concours sera versé au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sur présentation par la Communauté de Communes des factures acquittées.

Le montant de la convention pourra être revu par avenant, si le montant des crédits consacrés par la communauté de communes venait à évoluer, et si le taux du FCTVA venait à évoluer. A la fin de l'opération la participation des collectivités devra rester dans les règles de l'article L 5214-16 du CGCT.

Madame le Maire soumet au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer ladite convention.



Informations diverses

Mme le Maire transmet les remerciements au Conseil Municipal d' Yves Gravillon à l'occasion de son départ en retraite.

Contentieux Fornas/commune sur PA 2013 : l'avocat a rédigé le mémoire en défense

DP Passarelli : une nouvelle DP sur le terrain Passarelli a été déposée par Maisons et Jardins ; Maître COMBARET, avocat de la commune, a contacté son confrère au sujet de ce document afin qu'il ne compromette pas la bonne exécution du protocole.

Opération suivi nocturne de la population de lièvres communs :

La fédération départementale des chasseurs du Rhône et de la métropole de Lyon en collaboration des associations de Chasse de Civrieux Marcilly et les Chères a réalisé une opération de comptages nocturnes de Lièvres sur 3 soirées et nous a communiqué le résultat de ces observations, par exemple

Sur la meilleure soirée : 8 lièvres à Civrieux, 19 à Marcilly, 64 aux Chères

Ce document est consultable pour ceux qui seraient intéressés.

Madame le Maire informe publiquement qu'elle a emménagé avec son compagnon qui faute d'avoir trouvé une maison sur Civrieux, en a acheté une sur Marcilly et que rien ne changera en matière d'administration de la commune de Civrieux d'Azergues.

Jean-Luc TORREQUADRA a intégré la commission voirie, suite à sa demande.

Le prochain MAGAZINE ENSEMBLE va être distribué dans les boîtes aux lettres très prochainement.

Jean-Luc TORREQUADRA fait le compte rendu de la commission tourisme de la CCBPD qui travaille sur les manifestations de Rosé Nuits d'été.

Concernant Civrieux, la soirée aura lieu le jeudi 13 juillet, avec concert, portée en partie par l'Association des familles. (Un programme précis est en cours).

Pour réaliser un accès plus sécurisé des enfants qui se rendent à l'école publique Maurice Gilardon, la commission voirie va faire dessiner des pattes d'ours (choix des élèves), pendant les vacances scolaires.

Rue des Rivières : suite à des travaux, il est bien prévu de faire remettre les pavés et l'enrobé dans leur état initial.

Loïc BOUCHARD informe que l'étude Assainissement est en cours, afin de voir réaliser les travaux nécessaires cette année.

Béatrice CESARI fait le compte rendu de la 2^{ème} journée de l'enfance qui s'est tenue à la CCBPD (le 1^{er} avril) et informe de la 1^{ère} journée du Conseil Municipal des jeunes qui aura lieu le 13 mai. Les élèves sévériens des deux écoles de Civrieux y ont été invités afin de remettre en route le CME.

La séance est levée à 21h.